



## Divorcer en france d'une française

Par **bobo**, le **30/09/2012** à **11:19**

Bonjour,  
marié à une française depuis 4ans je vais ester ma femme en justice pour demander le divorce apres une longue separation quelle sera ma situation apres cela aurai-je un titre de sejour provisoire ? pourai-je vivre en concubinage avec une française ? quelle est la durée d'un divorce en france. merci

Par **amajuris**, le **30/09/2012** à **13:13**

bjr,  
la durée d'un divorce dépend du type de divorce, cela peut être rapide (quelques mois) si vous êtes d'accord sur les conditions du divorce à plusieurs années si vous n'êtes pas d'accord.  
tant que vous n'êtes pas divorcés les obligations du mariage demeurent.  
cdt

Par **Nicole29**, le **01/10/2012** à **14:07**

Mais si vous divorcer, je ne sais pas si vous obtiendrez toujours votre CST vie privée familiale, car la carte dépend aussi de votre femme ( sauf bien sûr si la cause du divorce provient d'elle: tromperie, violente... mais il faudra le prouver).